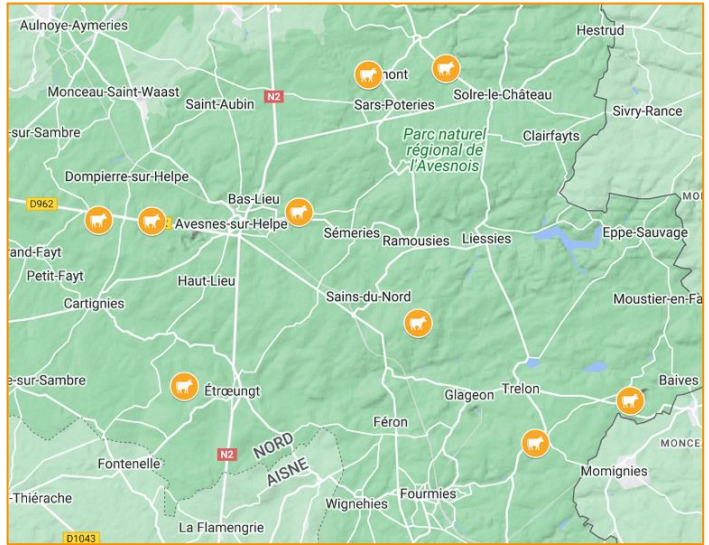
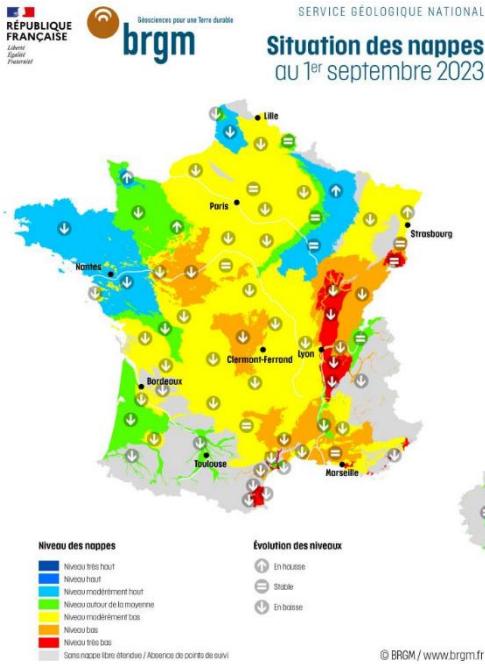


Les mesures d'herbe continuent sur le territoire de l'Avesnois. Nous faisons le point sur ce début d'automne 2023.

Les sites mesurés se trouvent sur la carte ci-jointe.

Point météo :



Sites mesurés en 2023

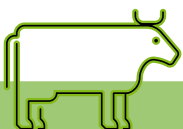
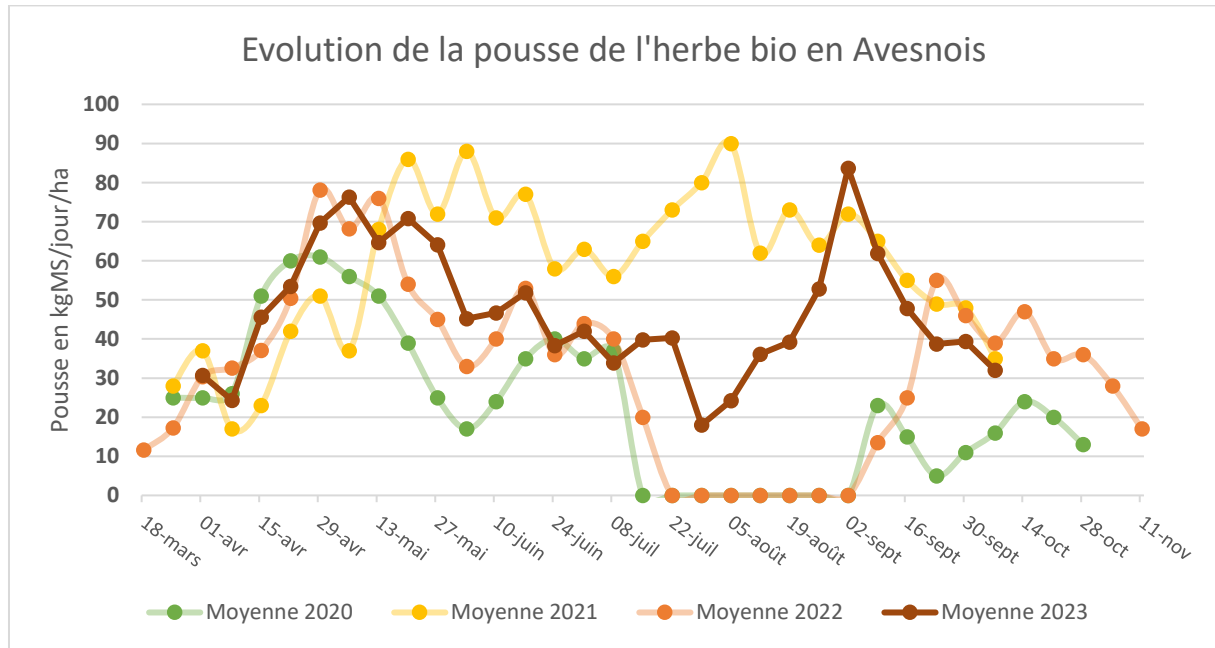
Les conditions de températures et de pluviométries sont sensiblement les mêmes qu'en 2022.

Au 08/10/2023, on cumule 671 mm contre 568 mm en 2022 (à Sivry-Rance). La moyenne depuis 2019 est de 661 mm.

Niveau somme des températures, toujours au 08/10/2023, on obtient 3210°C jour contre 3264°C en 2022.

En revanche, sur les 5 dernières années la moyenne est de 3152°C.

Courbe de pousse de l'herbe :



Rouille sur prairie



Mi-septembre, lorsque l'humidité s'est ajoutée aux températures toujours douces, nous avons observé une attaque de rouille dans les prairies. Cette maladie cryptogamique, due à un champignon, touche principalement le ray-grass et le dactyle. Dans les cas les plus importants, la perte de rendement peut aller jusqu'à 30%.

La rouille est facilement observable quand vos prairies sont concernées. A l'image de la photo ci-dessous, la face supérieure de certaines feuilles présente des auréoles rougeâtres ou jaunâtres, et lorsque l'on retourne la feuille, on découvre, sur sa face inférieure, de petites pustules poudreuses.

La couleur de vos bottes en sortie de prairie est aussi un bon indicateur, elles sont généralement jaune-orangées si votre prairie est très attaquée.

Les effets de la rouille ne sont pas seulement visuels. L'étendue de champignons empêche les feuilles d'assurer leur fonction de photosynthèse puisque la chlorophylle est détruite partiellement. Les feuilles étant impactées, le taux de cellulose ingéré par les animaux augmente et diminue la digestibilité.

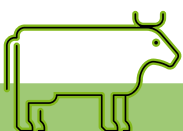
Sur le plus long terme, les plantes atteintes sont affaiblies, ce qui impacte leur croissance.

Que faire contre la rouille ?

Le premier geste à adopter en cas d'attaque de rouille est de faire consommer rapidement les feuilles atteintes. Dans l'idéal, il faudrait prioriser les prairies les plus touchées et les faire consommer par les animaux afin de stopper la propagation et aérer la prairie en diminuant la densité de végétation.

La plante pâturée pourra ensuite renouveler ses feuilles. La repousse sera de meilleure qualité.

Attention les attaques de rouille peuvent néanmoins se succéder. Il est nécessaire de surveiller de près vos prairies et d'agir vite pour ne pas perdre en rendement et en qualité.



Un pâturage qui se poursuit

Le début de cet automne est à l'image de cette année herbagère. Les stocks d'herbe sur pieds sont très bons pour la saison. La portance des sols est encore propice à un pâturage des prairies les plus éloignées de vos bâtiments. En effet, à cette saison elle peut vite se dégrader et l'accessibilité aux parcelles aussi, d'autant plus pour ceux qui ne sont pas équipés de chemins.

La quantité d'herbe à pâturer s'avère encore importante ce qui peut dissuader de distribuer des fourrages à la table. Néanmoins, nous observons en ce moment quelques cas de météorisation. Il peut donc être judicieux, pour se prémunir du problème, de distribuer un « fond de panse » de fourrages secs (foin ou enrubanné sec) à l'aube avant la sortie en prairie le matin.

Fertilisation des prairies

Le dernier tour de pâturage est amorcé chez certains d'entre vous. Les contraintes réglementaires limitent les épandages en période hivernale, comme vous pouvez le voir sur le calendrier ci-dessous.

TYPE I			Jul.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
FUMIERS	Cultures de printemps et légumes implantés avant le 1 ^{er} juin	Sans CIPAN, dérobée ou couvert végétal en interculture	E		E		E		E		E			
		Avec CIPAN à croissance rapide ou dérobée	E		E		E		E		E			
	Cultures de fin d'été ou d'automne et légumes implantés à partir du 1 ^{er} juin		E		E		E		E		E			
	Prairies implantées depuis plus de 6 mois, luzerne		E		E		E		E		E			
Vignes		E		E		E		E		E				
TYPE II			Jul.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin
LISIERS	Cultures de printemps et légumes implantés avant le 1 ^{er} juin	Sans CIPAN, dérobée ou couvert végétal en interculture	E		E		E		E		E			
		Avec CIPAN à croissance rapide ou dérobée	E		E		E		E		E			
	Cultures de fin d'été ou d'automne et légumes implantés à partir du 1 ^{er} juin		E		E		E		E		E			
	Colza implanté à l'automne		E		E		E		E		E			
Prairies implantées depuis plus de 6 mois, luzerne		E		E		E		E		E				
Vignes		E		E		E		E		E				

- Epandage autorisé
- Epandage interdit
- Epandage possible avant ou sur CIPAN, dérobée ou du couvert végétal en interculture, jusqu'à 20 jours avant sa destruction ou récolte de la dérobée dans la limite de 70 kgN efficace/ha - épandage possible sans condition à partir du 16/01
- Epandage possible de 15 jours avant l'implantation de la CIPAN, dérobée ou du couvert végétal en interculture jusqu'à 20 jours avant la destruction du couvert, dans la limite de 70 kgN efficace/ha
- a Epandage possible pour le colza du 16/08 au 31/08
- b Epandage possible dès le 01/02 pour le colza, orge d'hiver et escourgeon

Avant le 15 novembre pour les lisiers, le 15 décembre pour les fumiers, et tant que les conditions d'épandage sont correctes, il peut être opportun de profiter de cette période pour fertiliser les prairies en « suivant » les vaches. Certes, l'étalement du chantier d'épandage n'optimise pas votre travail, mais cela vous permettra d'aborder l'entrée dans l'hiver avec vos ouvrages de stockages vides et vos prairies fertilisées.

« En octobre, qui ne fume rien ne récolte rien »

A vos interprétations

